

ANNEXE AU RAPPORT

Ce CLS s'articule autour de 8 axes déclinés en objectifs et fiches actions et 3 plans d'actions communaux dont le détail figure en annexe à la délibération, à savoir :

Axes :

Axe 1 : Populations vulnérables et territoires fragiles (CLS Ville/ EMS pour Gens du Voyage)

- Objectif 1 : Renforcer l'accès aux soins des personnes précaires
- Objectif 2 : Renforcer les actions de médiation et d'aller-vers
- Objectif 3 : Renforcer le maillage territorial en offre de soins primaires

Axe 2 : Santé des enfants et des adolescents (CLS Ville)

- Objectif 1 : Développer des programmes de prévention en milieu scolaire
- Objectif 2 : Améliorer le parcours de prise en charge des enfants/adolescents en situation spécifique

Axe 3 : Santé des aînés (CLS Ville)

- Objectif 1 : Communiquer et renforcer la visibilité autour de l'offre à destination du public senior
- Objectif 2 : Renforcer la prévention à destination des seniors

Axe 4 : Genre et santé (CLS Ville)

- Objectif 1 : Valoriser l'existant et déployer une culture commune autour de la santé des femmes
- Objectif 2 : Améliorer le repérage et la prise en charge des femmes victimes de violences
- Objectif 3 : Favoriser la prévention de la santé des femmes

Axe 5 : Santé environnementale (CLS EMS et/ou Ville selon objectifs)

- Objectif 1 : Soutenir l'observation et la recherche pour améliorer la connaissance des effets de l'environnement et du changement climatique sur la santé des populations
- Objectif 2 : Rendre les publics acteurs en les informant et en les sensibilisant
- Objectif 3 : Promouvoir un urbanisme en faveur d'un cadre de vie plus sain
- Objectif 4 : Renforcer la lutte contre l'exposition des habitants aux perturbateurs endocriniens (PE) et autres substances chimiques
- Objectif 5 : Prévenir et lutter contre l'expansion de certaines espèces invasives sur le territoire : moustique tigre, tiques, punaises de lit
- Objectif 6 : Connaître et réduire les expositions d'ordre environnemental

Axe 6 : Hygiène de vie (CLS EMS et/ou Ville selon objectifs)

- Objectif 1 : Soutenir le développement d'une alimentation équilibrée et durable
- Objectif 2 : Favoriser la pratique d'une activité physique favorable à la santé
- Objectif 3 : Favoriser les comportements favorables à la santé

Axe 7 : Réduction des risques et addictions (CLS Ville)

- Objectif 1 : Informer et sensibiliser sur les conduites addictives
- Objectif 2 : Favoriser l'aller vers et la réduction des risques
- Objectif 3 : Soutenir l'insertion des usagers

Axe 8 : Santé mentale (CLS EMS)

- Objectif 1: Sensibiliser et acculturer aux enjeux de la santé mentale
- Objectif 2 : Soutenir la coordination des acteurs pour favoriser la prévention en santé mentale

Plans d'actions communaux

- Illkirch-Graffenstaden : Promouvoir une démarche globale nutrition activité physique sur le territoire
- Schiltigheim : Prévenir et éduquer à la santé en milieu scolaire
- Schiltigheim – Bischheim : 5 actions communes